## QUE FAIRE EN SITUATION DE HARCELEMENT DANS L'ETABLISSEMENT









**REPERER ECOUTER** ORIENTER L'ELEVE

vers l'Infirmier e scolaire, Conseiller.e principal.e d'éducation, Psychologue scolaire

## **ELEVES/PARENTS**

**EN PARLER A UN ADULTE DE L'ETABLISSEMENT** 

Enseignant.e, Infirmier.e scolaire Conseiller.e principal.e d'éducation, Psychologue scolaire

APPELER LE **NUMERO VERT** KINDER TELEFOON 0800-0432

## DIRECTEUR.RICE D'ECOLE CHEFFE D'ETABLISSEMENT

prise en charge selon le protocole

## tem*oi*gnage

Receuillir le témoignage de l'élève victime

ENTRETIENS

Mener des entretiens: avec les témoins séparement, avec l'auteur présumé (sans dévoiler l'identité de la victime), avec les parents des victimes. témoins, auteurs (séparement)

**MESURES** 

Décider des mesures de protection pour la victime, sanction ou mesure de réparation pour l'auteur

SUIVI

Suivre la mise en oeuvre des mesures prises et rencontrer l'élève victime et ses parents

5

ACTION DE SENSIBILISATION

Au niveau des classes concernées